

L'OPÉRA FRANÇAIS

Nous avons eu l'opéra français, la semaine dernière, à Montréal. L'arrivée d'une troupe française fait toujours sensation parmi nous; tout le monde va au théâtre alors, même des personnes qu'on n'y voit jamais. A plus forte raison la curiosité est excitée quand la troupe renferme des célébrités. Or, cette fois, c'était Capoul lui-même, le célèbre tenor Capoul, dont la réputation est européenne, qui nous arrivait avec Paola Marié, une autre célébrité.

Quel monde le premier soir! Et quel succès! On jouait *Mignon*, d'Ambroise Thomas, un chef-d'œuvre—de la belle musique et quelque chose d'honnête. Capoul fut merveilleux. Si c'est vrai qu'il n'a pas beaucoup de voix, qu'il est un peu usé, il est également vrai que c'est un charmeur, un magicien qui éblouit son auditoire, et l'enlève et le laisse convaincu que Capoul est encore le premier ténor du monde. "Comment se fait-il, disait un critique français, que n'ayant pas de voix on puisse si bien chanter?" On ne discute pas Capoul, on ne le juge pas, on n'en a ni le temps ni la force, il nous empoigne immédiatement, on l'applaudit et le rappelle avec enthousiasme. Il semble qu'on ne pourrait se lasser de l'entendre. Quelle grâce, quelle chaleur, quelle perfection dans chaque son, dans chaque mot, dans le moindre geste. Paola Marié, Juliette Angèle, Mile Leroux, M. Jouard et en général les autres acteurs sont des artistes remarquables.

Ah! ce sont de bons acteurs les Français, c'est une véritable jouissance de les entendre.

Malheureusement, après avoir entendu la *Mère Angot*, nous nous disions: "c'est beau, mais c'est mauvais, immoral, et c'est mal d'encourager de pareilles choses." Il n'y a pas de doute que le drame et la comédie produisent souvent un bon effet sur l'esprit et le cœur et que si le théâtre était ce qu'il devrait être, on pourrait s'y amuser, s'y instruire et y puiser d'excellentes impressions. Mais c'est exactement parce qu'on en fait une exhibition de chair humaine et une école d'immoralité, c'est parce que l'ivraie y est si souvent mêlée au bon grain et qu'on ne semble y chercher qu'à exciter les sens et développer les passions les plus dangereuses, que la religion a raison de le défendre. La *Mère Angot*, *Les Cloches de Corneville* et la plupart des productions du même genre ne peuvent avoir d'autre effet que celui de démoraliser une population, de gâter la jeunesse et d'éteindre le sens moral de personnes qui se croient à l'abri de tout danger.

On murmure quelquefois contre les prêtres quand ils défendent le théâtre, la valse et les toilettes indécentes. Eh bien! après avoir assisté à des pièces comme la *Mère Angot* et à certaines soirées on est forcé d'avouer qu'ils ont raison. Il ne s'agit pas seulement du salut des âmes, mais de la paix et de l'honneur des familles, de la conservation de la société.

Ceux qui aiment le théâtre—et nous en sommes—devraient faire comprendre aux troupes françaises qui viennent ici, qu'elles ne pourront compter sur notre encouragement si elles nous arrivent avec des pièces et des toilettes indécentes.

Nous considérons qu'il faut qu'elles aient une pauvre opinion de notre esprit et de notre cœur pour espérer nous amuser avec des pièces d'une indécence aussi révoltante.

Il est certaines herbes qu'il est toujours dangereux de manger, et dont il vaudrait mieux s'abstenir, mais si on en veut absolument manger, gardons-nous au moins de celles que l'on sait être empoisonnées.

Il peut arriver que nous ne mettions pas toujours en pratique nous-même ce que nous conseillons aux autres, mais le conseil n'en est pas moins bon.

Samedi soir on a joué le *Pré aux Clercs*. Comme *Mignon*, c'est charmant et c'est convenable; une femme honnête peut l'entendre sans rougir. *Mignon* et le *Pré aux Clercs* prouvent qu'on savait amuser les gens autrefois sans le scandaliser.

L.-O. DAVID.

LA RÉSURRECTION

De torrente in via bibet; propterea exaltabit caput.—Ps. CIX.

Jésus-Christ, "notre espérance," est vraiment ressuscité, et les anges attestent le miracle de sa toute-puissance; "Réjouissons-nous et tressaillons d'allégresse!" Chantons en chœur: "Alleluia! alleluia! Voici le jour que le Seigneur a fait. Le Christ a bu sur son passage de l'eau du torrent; voilà pourquoi sa gloire éclate O mort! où est ta victoire? où ton aiguillon?"

L'Homme-Dieu a vaincu Satan par ses propres armes. La Croix a porté la rançon du monde, et dès lors, Dieu "règne par le bois" sur le monde.

Harmonies admirables; familières pourtant, à la sainte Liturgie.

Après la mort du Sauveur, son corps adorable fut oint de parfums et mis dans un sépulchre neuf, taillé dans le roc. Le Symbole dit simplement: *Sepultus*; mais que ce mot est profond, rapproché de ceux qui le suivent de si près, et qui expriment tout le mystère que nous célébrons!

Vivant, Notre-Seigneur n'avait pas une pierre où reposer sa tête; mort, il git dans un tombeau d'emprunt. Commentaire final et toujours divin de la première des Béatitudes.

En même temps—rapport glorieux pour Marie,—la virginité de cette sépulture correspond au sein immaculé dans lequel le Verbe s'est fait chair.

Entin, la signification du Sabbat s'éclaircit d'une lumière nouvelle; car voici que l'Ouvrier de notre salut se repose des labeurs de la Rédemption.

Maintenant le ciel et la terre sont dans l'attente; la pierre tombale est scellée, et les soldats font bonne garde. Scribes, pharisiens, peuple déicide, vous espérez que la Mort retiendra dans ses liens l'Auteur de la vie, et consommera le déshonneur du crucifié. Vaine espérance! le troisième jour est à Dieu, et "comment donc s'accompliraient les Ecritures?"

Actum est! c'est fait! Jésus s'est levé comme un roi, malgré les gardes, et les sceaux et la pierre, et le soleil de Pâques rayonne sur le Golgotha. Fuyez, fuyez, forces contraires, et tremblez devant la "colère de l'Agneau." Encore un coup, c'est fait, et la croix du Calvaire va devenir le Labarum de Constantin. C'est fait! une fois confirmée en grâce, l'Eglise enseignera et baptisera toutes les nations, afin qu'il n'y ait "qu'un troupeau et qu'un Pasteur." "Epouse sans tache et sans ride," "inondée de délices" au sein même des persécutions, parce qu'elle "s'appuie sur son Bien Aimé," elle tend sans cesse à l'union éternelle. C'est fait! l'aube du jour sans fin luit sur le monde sauvé, et la Foi, l'Espérance et la Charité viennent recruter l'armée du sacrifice.

Peu importe, maintenant, que les princes des prêtres imaginent l'enlèvement du corps de Jésus, et soudoient les soldats pour leur faire propager cette fable! Les juifs aveuglés pourront y ajouter foi, après avoir méconnu le signe de Jonas; mais la prédication apostolique provoquera en tous lieux l'affirmation de Pierre: *Jésus est le Christ, le Fils du Dieu vivant!*

La résurrection de Jésus-Christ réagit sur sa vie, illumine ses promesses et scelle divinement sa doctrine. Le saint Sépulchre reproduit l'éclat du Thabor, de même que le Calvaire et la Croix ont eu pour inducteurs l'Etable et la Crèche. Et désormais, ô bonheur! les chrétiens recueilleront dans le triomphe de leur Chef le gage de leur future résurrection. En attendant, les prédestinés ne craignent point la mort, parce qu'elle n'est plus pour eux que le Baiser du Seigneur Jésus.

C'est de sa tombe entr'ouverte que le Rédempteur dit à la femme et au monde: *Marie!* c'est de là qu'il appelle le genre humain de la servitude à la liberté, des

ténèbres du paganisme aux clartés de l'Evangile; c'est de là qu'Adam nouveau, il offre au fils du vieil Adam ses titres de noblesse.

En retour, il faut répondre à l'appel du Maître, et tout quitter pour le suivre. Sans lui, comment franchir le Nil des convoitises et la mer Rouge des tyrannies? comment "passer de ce monde à notre Père?" Heureux, heureux les héritiers du peuple élu! Ils pénétreront dans la Terre promise, dans la sainte Eglise de Dieu; là coulent le lait et le miel, car la grâce y surabonde; et comme la Madeleine au matin du jour de Pâques, ils mériteront d'entendre les paroles du suprême Amour: *Je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu!*

JEAN-BTE BÉDARD.

Sorel, 28 mars 1880.

LE BILL DE M. GIROUARD

On devait s'attendre à l'opposition que le bill de M. Girouard a rencontrée parmi l'épiscopat protestant. L'Eglise d'Angleterre ne peut voir d'un bon œil cette tentative d'anéantir un empêchement qui a toujours été regardé par elle comme absolu, et qui a été déclaré tel, dès l'origine, par Henri VIII, fondateur de la religion anglicane. Il y a plus. La question du mariage des beaux-frères et belles-sœurs implique un principe qui est la pierre angulaire de l'anglicanisme. C'est d'une divergence au sujet de cette question que le schisme anglais est né. Le roi Henri VIII, qui avait ses raisons pour cela, se trouva d'abord en désaccord avec Rome sur le point de la validité du mariage contracté entre beau-frère et belle-sœur.

Le monarque avait de légitimes prétentions comme théologien. Il venait de soutenir avec Luther une controverse savante. Il voulut prouver que l'affinité, dans le cas en question, constituait un obstacle absolu, que ces sortes de mariages étaient contraires à la loi naturelle et divine. Il cita la bible, qui traite de cette matière dans un chapitre du Lévitique. A Rome, on refusa d'admettre sa doctrine. On lui cita, en réponse, le Deutéronome et le livre de Ruth, qui disent tout autre chose que ce que le théologien anglais voulait faire dire au Lévitique, et qui font voir que la loi ancienne, bien loin de condamner ces unions, les rendait obligatoires dans certaines circonstances particulières. En tous cas, il ne pouvait s'agir de droit naturel, mais de droit positif seulement, et l'enseignement chrétien eût été justifiable de toucher à la bible. Mais Henri VIII s'obstina. Il tint pour l'empêchement absolu, et le primat d'Angleterre, qui partageait son avis, pour cause, décida dans ce sens. Il fut décrété que les mariages entre beaux-frères et belles-sœurs étaient contraires à la loi divine, et que l'Eglise ne pouvait en aucun cas les permettre. Il en résulta que le roi, qui avait, vingt-deux ans auparavant, en vertu d'une dispense de Rome, épousé sa belle-sœur, Catherine d'Aragon, veuve de son frère, Arthur Tudor, put se séparer de sa femme. Ayant à opter entre la décision de son ami le primat et celle du pape, il se décida pour la première, rompit avec Rome, répudia Catherine, épousa Anne de Boulen, sa concubine, et constitua l'Eglise d'Angleterre en église indépendante.

Ce sont là des faits historiques connus de tous. La circonstance prête à les rappeler, et ils expliquent l'attitude que prennent en ce moment les évêques protestants du Canada. Ceux-ci, comme leurs aînés, les évêques et archevêques du Royaume-Uni, sont à bon droit susceptibles sur le point dont il s'agit. Ils sentent que toucher à la doctrine qui servit de premier motif à la scission anglicane au XVI^e siècle, c'est toucher à l'arche sainte de l'anglicanisme, et on conçoit que cela ne leur aille pas. En Angleterre, où la Chambre des Communes a voulu, à huit reprises différentes depuis un siècle, légaliser les mariages entre beaux-frères et belles-sœurs, le clergé national a chaque fois opposé une résistance vigoureuse et fait repousser à la

Chambre des lords le bill passé à la Chambre populaire. Le prince de Galles lui-même, ayant officiellement pris parti pour le projet, en dépit des protestations de l'Eglise établie, n'a pu vaincre la résistance des Lords.

Le même sort est peut-être réservé au bill de M. Girouard dans notre parlement. Il est bruit que le Sénat le rejettera si la Chambre le laisse passer. L'agitation créée par les évêques anglicans, jointe au refroidissement que la suppression des provisos a causé parmi les catholiques, rendent d'ailleurs sa fortune assez douteuse aux Communes mêmes. A moins qu'on ne le ramène à sa rédaction première, qui le rendait également acceptable aux deux côtés, puisqu'elle réservait les droits des différentes croyances. Les anglicans n'auraient eu rien de raisonnable à dire, en réalité, contre ce premier bill, qui faisait les réserves voulues, mais ils ont raison de combattre le second, qui proclame le mariage civil pour les beaux-frères et belles-sœurs, en dépit de la doctrine anglicane et de la doctrine catholique.

A. GÉLINAS.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Le cabinet Freycinet a cédé à la pression de l'opinion publique en France, et lancé un décret expulsant les jésuites du sol de la France. Ce décret est ainsi conçu:

Le gouvernement, considérant qu'une plus longue tolérance ne saurait être étendue à une société contre laquelle le sentiment national s'est déclaré, a résolu de dissoudre l'association, et les établissements occupés par ses membres devront être fermés et évacués dans l'espace de trois mois; cette période pourra être prolongée jusqu'au 31 août pour les établissements d'éducation attachés à la société.

Un second décret porte que les congrégations non autorisées devront demander l'autorisation au gouvernement, et que celles qui ne demanderont pas ou n'obtiendront pas l'autorisation seront dissoutes.

Le nombre de jésuites en France est de 1509, celui des religieux faisant partie des congrégations non autorisées de 7,444 hommes et 14,000 femmes. Parmi les congrégations non autorisées se trouvent les franciscains, les capucins et les dominicains.

Les jésuites travaillent constamment à nous détruire, disent les républicains, à nous chasser du pouvoir, défendons-nous, protégeons les institutions républicaines en chassant de France nos plus redoutables ennemis. Quels que soient les griefs que les républicains puissent avoir contre les jésuites, ils avaient un tribunal auquel ils pouvaient s'adresser pour obtenir justice, un pape dont l'esprit de justice et de conciliation est appelé à sauver l'Eglise. D'ailleurs c'est évidemment à la religion elle-même qu'ils en veulent, à l'instruction religieuse, et on en aura bientôt des preuves encore plus convaincantes. La république entre dans la voie de la persécution; elle marche à la mort. Il y a longtemps que nous prédisons cette persécution et les troubles qui en seront la conséquence. La véritable lutte religieuse commence, attendons-nous à de terribles événements.

En Angleterre, les élections absorbent toute l'attention publique. Les premières élections ont été fatales à Beaconsfield, et déjà on annonce la chute de son ministère comme certaine.

Sa majorité fond comme la neige. Le parti libéral va revenir au pouvoir.

L.-O. D.

A nos lecteurs.—C'est avec plaisir que nous recommandons à nos lecteurs de visiter la maison de nouveautés que MM. ARCHAMBAULT FRÈRES viennent d'ouvrir au coin des rues Ste-Catherine et Montcalm. L'acheteur y trouvera tout ce qu'il peut désirer—un grand choix, des marchandises de bonne qualité—et des prix raisonnables. Ceux qui connaissent l'un ou l'autre des associés, sont d'ailleurs certains d'être bien servis. L'un d'eux, M. Jos. Archambault, est bien connu comme ancien commis chez MM. Dupuis frères, et l'autre comme ex-associé de la maison Marcotte & Archambault, enca-